

PAIE ET RH DANS LA NOUVELLE CONVENTION DE LA MÉTALLURGIE

INTÉGRER TOUS LES ENJEUX RH ET PAIE DE LA CCN 2024 DE LA MÉTALLURGIE

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

La Convention Collective Nationale (CCN) de la métallurgie est applicable depuis le 1er janvier 2024

LA NOUVELLE CLASSIFICATION CONVENTIONNELLE

- › Les nouveaux critères classants
- › Les obligations à respecter dans la cotation des emplois
- › L'attribution des points
- › Le respect de l'historique
- › La question des statuts
- › Définir la classification
- › Les missions ou activités limitées dans le temps au sein de l'emploi : comment les traiter ? Conseils pratiques
- › Les situations de polyvalence au sein de l'emploi : quelle prise en compte dans la description de l'emploi ?
- › Les accords autonomes nationaux
- › Les accords territoriaux

Cas pratique : coter les emplois dans la nouvelle classification (créer des fiches de poste, utiliser les critères classants)

LA GESTION DE LA SUSPENSION DU CONTRAT

- › Congés payés
- › Absences sécurité sociale
- › Congés pour événements familiaux

Cas pratique : établir un bulletin de paie d'un salarié en absence sécurité sociale

LA GESTION DE LA RUPTURE DU CONTRAT

- › Départ à la retraite
- › Mise à la retraite
- › Licenciement
- › Rupture conventionnelle

Calcul d'une indemnité de licenciement

LES ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION

- › Le temps de déplacement inhabituel et habituel
- › Les voyages de détente
- › Fixation des salaires minima hiérarchiques et assiette de comparaison
- › Garantie conventionnelle individuelle de rémunération : montant, assiette de calcul, évolution dans le temps de la garantie et modalité de versement
- › Les frais professionnels
- › Prime d'ancienneté
- › Période transitoire

Cas pratique : établissement de bulletins de paie "nouvelle génération"

OBJECTIFS

- Analyser les nouvelles dispositions conventionnelles.
- Programmer les actions à mener afin d'appliquer la convention.
- Identifier les risques attachés à la nouvelle grille de classification des employés
- Accompagner les salariés dans la compréhension du nouveau système de cotation des emplois.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation intégrant la toute dernière actualité
- La prise en compte de tous les aspects de la nouvelle convention : classification des emplois, suspension et rupture des contrats, rémunérations
- Des cas pratiques, tout au long de la formation, pour valider ses compétences

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et collaborateurs des services RH, responsables administratifs et financiers, responsables et gestionnaires de paie
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YCCM
Formacode : 33031 / 32688
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.